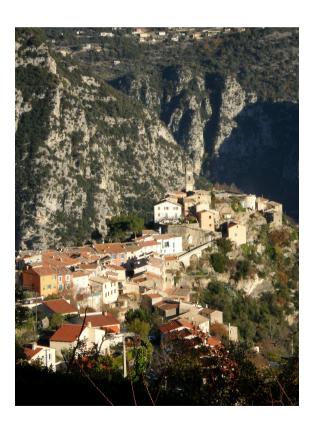




GILETTE

Gilette - Bonson



Fiche de Randonnée

Gilette -Bonson

Départ : Gilette (450m)

Dénivellation: +200m -150m

Distance: 3,5 km environ

Durée totale : 1h30 environ

Niveau : randonnée facile

Cartographie: IGN Top 25 n° 3642 ET

Une visite au plus proche voisin, le village de Bonson, qui "surveille" le confluent du Var et de la Vésubie. Ce parcours très facile s'élève par la Fuont (la source) et le col de Rostan (patronyme très répandu dans le secteur) avant de passer à proximité de la chapelle St Hospice, (ce saint anachorète vivait reclus dans la tour à signaux érigée au sommet de la presqu'île de St Jean Cap Ferrat), dont les fidèles fêtent le saint en octobre.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988).Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales. Depuis l'Office de Tourisme, traverser sur le passage protégé, prendre les escaliers (b.2) pour trouver la place Laugier, passer devant l'église et suivre la rue de la Parra. Celle-ci se transforme en voie goudronnée, qu'on quitte au premier lacet pour une rampe cimentée et un authentique sentier qui aboutit à un petit collet offrant de belles vues sur Gilette, le château et le pigeonnier.

Poursuivre sur la petite route qui conduit à la balise 18, d'où un sentier s'élève en tournant à gauche jusqu'au collet du Reculon (541m).

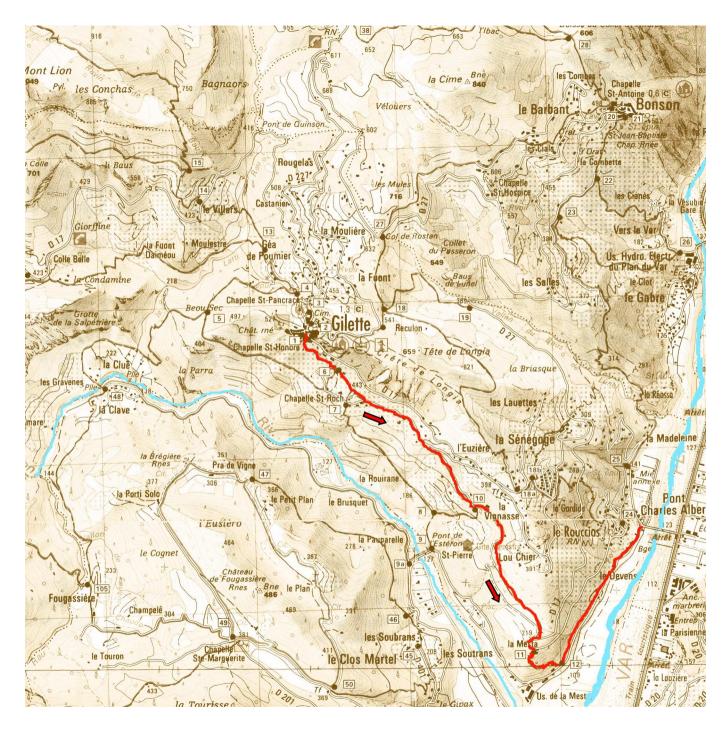
De nombreuses traces de motos, perturbent un peu la continuité du sentier qui monte légèrement, avant de passer en balcon au-dessus de la route de Bonson et des barres de Lunel, puis de longer la propriété des Roches Vertes, pour enfin atteindre le col de Rostan (625m - b.27). Traverser la route, et suivre une petite route de desserte, puis une piste de terre (650m point haut du parcours), au niveau d'un cyprès isolé, utiliser un sentier.

Profiter de belles vues sur la plaine du Var, les villages de la Roquette, Castagniers et Aspremont, ainsi que sur la Méditerranée. Peu après un parc à chevaux, un petit crochet est nécessaire pour se rendre sur le replat de la chapelle St Hospice (il est recommandé d'en faire le tour, belles vues sur Bonson, Plan du Var, Baus Rous et Levens) et la croix du Jubilé de 1886.

Après la chapelle, suivre sur 250m environ la petite route, puis prendre à droite la piste cimentée pour une descente assez prononcée jusqu'à son extrémité. S'engager alors sur le sentier authentique qui passe en contre-haut de la route, en longeant quelques propriétés et débouchant au carrefour de l'école.

A la bifurcation de deux routes, prendre à gauche, jusqu'au portail de l'école des Amandiers, puis de nouveau sur la gauche monter les escaliers et poursuivre par le sentier qui conduit facilement devant la mairie du village de Bonson.







GILETTE

Pont Charles Albert



Fiche de Randonnée

Pont Charles Albert

Départ : Gilette (450m)

Dénivellation : + 10m - 340m

Distance: 4,500 km environ

Durée totale : 1h 30 environ

Niveau : randonnée facile

Cartographie: IGN Top 25 n° 3642 ET

Il s'agit de l'itinéraire pédestre le plus sécurisant pour accéder au pont Charles Albert, dont les très importants travaux, en font le nouveau débouché de la D.6202bis. Le Var, par son régime torrentiel a toujours été un passage difficile, ainsi en 1860 un ouvrage sûr (en pierre et en fer) permet de le franchir et dans les années 1925 le tramway passe sur l'ouvrage, pour desservir Roquestéron, via Gilette et Pierrefeu.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988).Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Du Sud de la place Dr. René Morani, descendre (b.1) par un large escalier, puis sur un chemin caladé vers la chapelle St Honoré, de nouveau par de larges marches, enfin sur un chemin cimenté, avant de trouver la route goudronnée à la balise 6.

Le parcours va s'étirer en empruntant cette petite route tranquille (qui ne dessert que quelques résidences), en passant devant la jolie chapelle St Roch récemment restaurée (ce saint était évoqué contre la peste), rester en bordure de nombreuses oliveraies.

Depuis la chapelle, c'est après 1km environ, qu'on trouve une intersection, suivre sur la droite, cette voie qui parvient à la balise 10, ainsi que l'arrivée du sentier montant du Pont de l'Estéron. Poursuivre par le chemin de la Vignasse, en partie sur piste, puis en sentier en contre haut de la piste, afin de déboucher sur la D.17, un peu en amont du grand virage du quartier de la Mesta (219m).

Descendre sur 150m environ la D.17 (attention à la circulation) avant de plonger (b.11) par un petit sentier confidentiel , surplombant les grands bâtiments de l'usine de la Mesta, pour parvenir à la balise 12 .

Il faudra suivre vers le Nord (à gauche) la route D.2209 sur environ 1km, cette route est maintenant en cul de sac pour les véhicules et la circulation est réservée aux seuls riverains.

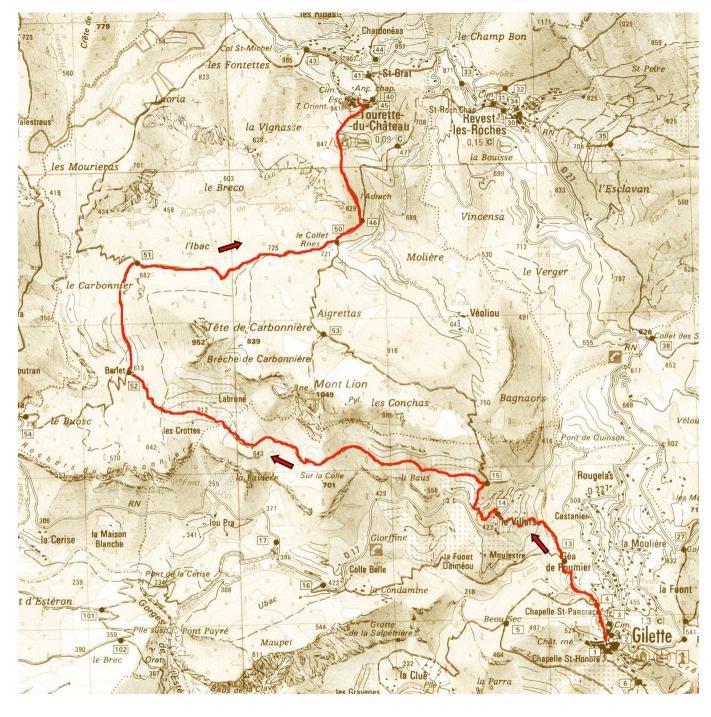
Rejoindre le fameux pont Charles Albert (123m) but de cette courte randonnée.

Il doit son nom en l'honneur de Charles Albert, né à Turin 1798, mort à Porto, Portugal en 1849, roi de Sardaigne (1831-1849) neveu de Charles Félix.

Il abdiqua en faveur de son fils Victor Emmanuel II.

Ce pont qui essuya le bombardement du 5 août 1944 supporte maintenant un important trafic routier. Depuis la fin des gros travaux de la voie sur berge pour la D.6202 bis, qui dédouble l'importante voie d'accès vers Nice ou les hautes vallées, il a été réservé un espace cyclos et piétons le long de cette rive droite du Var, donnant accès au site du lac du Broc, qui peut être un complément de cette courte randonnée.

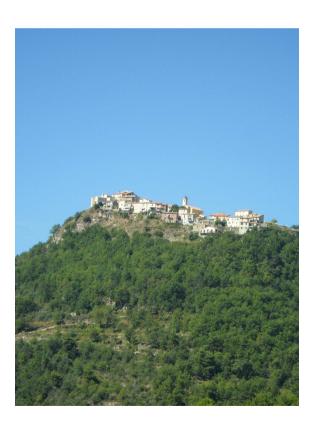






GILETTE

Tourette-du-Château



Fiche de Randonnée

Tourette-du-Château

Départ : Gilette (450m)

Dénivellation: +690m -210m

Distance: 9 km environ

Durée totale : 3h environ

Niveau : randonnée moyenne

Cartographie: IGN Top 25 n° 3642 ET

Voila une traversée pour aller voir "derrière la montagne" le village de Tourette-du-Château, (écrit avec un seul r et pas de s). Ce parcours se déroule une grande partie sous les barres du mont Lion , offrant de belles perspectives sur le val d'Estéron, par un cheminement authentique, qui desservait toutes les campagnes maintenant abandonnées. Prévoir une navette de véhicule pour regagner le point de départ.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988).Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales Depuis la place Dr. René Morani, passer devant l'Office de Tourisme, la rue du Tribunal, la rue des Laves, pour descendre au parking du Pré. Par deux lacets de cette voie, en passant à la balise 4, on rejoint l'école, et peu après le sentier s'engage dans une zone assez humide (fontaine) jusqu'à la bifurcation avec le chemin de Colle Belle (b.13).

Continuer vers le Nord, par un passage étroit (falaise) puis un bon sentier qui traverse sur un pont le ruisseau du Latti. Une courte remontée en bordure de la grande propriété du Villars, permet d'accéder à la D.17, faire attention à la circulation pour traverser cette voie (b.14), grimper une rampe cimentée et une piste qui fait suite dans une belle oliveraie.

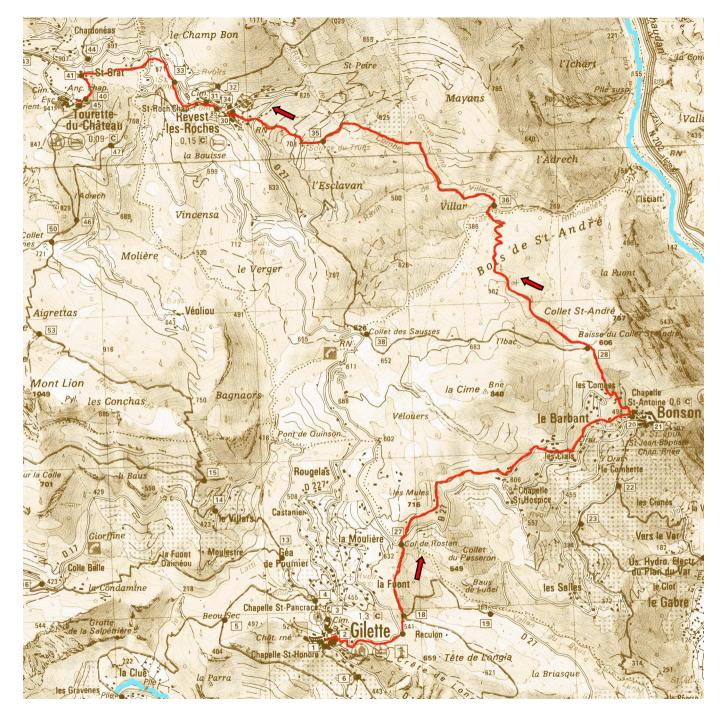
C'est à la balise 15 que l'on quitte le chemin direct vers le mont Lion, pour partir à gauche (Ouest), c'est un cheminement en balcon évoluant entre les différentes barres rocheuses des Conchas et du mont Lion ainsi que pour la partie inférieure; li Baus, Sur la Colle et la Favière. Parvenu à un petit collet, le chemin s'infléchit vers les anciennes campagnes abandonnées, des Crottes et de Labrune.

Atteindre par un bon sentier le quartier du Berlet (613m - b.53) et suivre un chemin agréable et authentique qui permet le contournement de la Tête de Carbonnière.

Ce toponyme provient du fait que ce lieu très boisé était un endroit idéal pour la création du charbon de bois, par une technique simple et efficace qui se pratiquait encore dans les années 50.

Ce chemin par une montée régulière, conduit au pied du versant Nord du mont Lion, au lieu-dit le Collet (721m - b.50). Le village semble très proche et pourtant 200m de dénivellation seront encore nécessaire pour y parvenir. Depuis les ruines du Collet, partir vers l'Est jusqu'à la balise 46, puis prendre à gauche (Nord), un cheminement qui s'élève inexorablement jusqu'au village de Tourette-du-Château, d'où une visite complémentaire à la table d'orientation, terminera en beauté cette randonnée.





à



GILETTE

Traversée des 4 villages



Fiche de Randonnée

Traversée des 4 villages

Départ : Gilette (450m)

Dénivellation: +960m -470m

Distance: 10 km environ

•

Durée totale : 5h environ

Niveau : randonnée sportive

Cartographie: IGN Top 25 n° 3642 ET

Randonnée sportive qui peut combler les amateurs de belles pierres et les randonneurs qui aiment se dégourdir les jambes! Il est vrai que chacun des villages traversés, offre une architecture et une authenticité qui ne laisse personne indifférent. La randonnée quant à elle apportera son lot de paysages grandioses que ce soit par les vues sur la vallée du Var ou bien à l'approche et à l'intérieur de chacun des villages traversés.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988).Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales Prévoir une navette de véhicules pour regagner le point de départ.

Depuis l'Office de Tourisme, traverser sur le passage protégé, prendre les escaliers (b.2) pour trouver la place Laugier, passer devant l'église et suivre la rue de la Parra. Celle-ci se transforme en voie goudronnée, qu'on quitte au premier lacet pour une rampe cimentée et un sentier qui aboutit à un petit collet. Rejoindre par une route la balise 18, d'où un sentier s'élève jusqu'au collet du Reculon (541m).

Le sentier monte légèrement, avant de passer en balcon , puis de longer une grande propriété , pour atteindre le col de Rostan (625m - b.27).

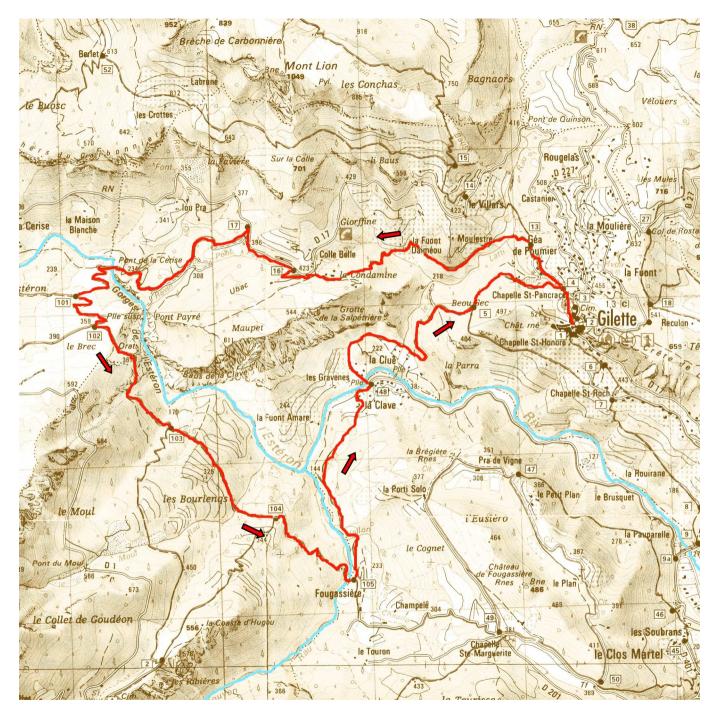
Traverser la route, suivre une voie de desserte, puis une piste de terre, au niveau d'un cyprès isolé, utiliser le sentier offrant de belles vues. Au niveau de la chapelle suivre sur 250m environ la route, puis prendre à droite la piste cimentée jusqu'à son extrémité. S'engager sur le sentier qui longe quelques propriétés et débouche au carrefour de l'école.

A la bifurcation , prendre à gauche, jusqu'au portail de l'école des Amandiers, sur la gauche monter les escaliers et suivre le sentier qui conduit facilement à l'entrée de Bonson (500m).

Depuis la balise 20 un authentique sentier grimpe jusqu'à la baisse du Collet St André (606m - b.28) où débute une descente rapide dans le bois de St André afin de traverser le vallon des Hirondelles (300m). Dans le quartier du Villar (b.36) immenses chênes. avec ses cheminement s'élève sur la rive droite du vallon du Villar, puis après l'avoir traversé, se poursuit sur la rive gauche du ravin de la Combe, tantôt sur piste ou sentier, afin d'atteindre la source captée du Truès (b.35). Grimper par le sentier qui traverse la D.27 et conduit à Revestles-Roches (852m).

Suivre la belle rue bordée de tilleuls sur 250m, en négligeant la route de droite, puis 300m environ plus loin, quitter la D.27 et s'engager (à gauche) sur un bon sentier qui traverse le vallon de St Grat, avant de passer au-dessus des premières villas situées au pied du village. Parvenu à la balise 41, un bon raccourci invite à grimper jusqu'au centre du village de Tourette-du-Château (920m).







GILETTE

Circuit de l'Estéron



Fiche de Randonnée

Circuit de l'Estéron

Départ : Gilette (450m)

Dénivellation: +700m -700m

Distance : 14 km environ

Durée totale : 5h environ

Niveau : randonnée sportive

Cartographie: IGN Top 25 n° 3642 ET

Cette randonnée ayant pour axe la jolie rivière de l'Estéron, qui est classée parmi l'une des 10 rivières les moins polluées d'Europe, nous fera passer d'une rive à l'autre. Si la rive gauche est entièrement sur Gilette, les communes des Ferres, de Bouyon et du Broc se partagent la rive droite de cet itinéraire. Peu après le remarquable pont de la Cerise, admirer l'oratoire pilon de N-D du Brec qui veille sur le cours de l'Estéron.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988).Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales Depuis la place Dr. René Morani, passer devant l'Office de Tourisme, la rue du Tribunal, la rue des Laves, pour descendre au parking du Pré. Par deux lacets de cette voie, en passant à la balise 4, on rejoint l'école, et la petite chapelle Ste Anne, continuer sur ce chemin goudronnée jusqu'à une jolie maison en pierre, avec des fenêtres en ogives. Prendre le sentier qui passe par une zone humide et en continuant la descente (b.13) par de larges lacets franchir sur un pont le ruisseau du Latti (200m).

Le cheminement ondule très légèrement en restant en balcon sur le vallon du Latti, continuer vers l'Ouest pour passer entre une oliveraie, et seulement après , le chemin s'élargit et monte pour trouver des pistes qu'on suit sur la droite, puis à proximité de la D.17, c'est un petit sentier, qui la surplombe, avant de descendre la retrouver à la balise 16.

Descendre cette voie sur 500 mètres environ (attention à la circulation), avant de prendre une piste (b.17) sur la gauche. La suivre sur 500m, pour trouver un bon raccourci, ensuite soit par la piste soit par les raccourcis ont atteint le remarquable pont de la Cerise (234m). Suivre la piste en direction des Ferres, et après 8 lacets, la quitter (b.102).

S'engager sur un bon sentier ascendant qui conduit à l'oratoire N-D du Brec (367m), puis redescend le rognon rocheux et s'étire sur la rive droite de l'Estéron.

Tout en s'en éloignant, et en négligeant deux sentiers (b.103 et 104) qui conduisent vers le village de Bouyon.

C'est précisément au quartier de Fougassière que l'on franchit le torrent du Bouyon (b.105) pour suivre une direction Nord (à gauche) et longer ce

petit torrent et des ruines importantes

d'anciens moulins. Le cheminement s'infléchit pour descendre retrouver les

berges de l'Estéron au quartier de la

Clave à proximité d'un grand parking.

Traverser l'Estéron sur une belle passerelle, contourner une zone rocheuse, puis rejoindre un petit groupe d'habitations pour commencer alors la remontée vers Gilette, sur un remarquable sentier caladé. Parvenu au petit oratoire St Joseph, le plus dur est fait, se laisser guider par ce beau cheminement, pour retrouver à la balise 4 la «civilisation » et le parcours suivi à l'aller.





Conception/rédaction : R.Ravaioli Extrait de la Mise en page/photos : R. Daumas 1cm = 25

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3642 ET 1cm = 250m effet ancien ©IGN-Paris 2010 reproduction interdite autorisation n°30-1028

Bienvenue

à

GILETTE

Tour du mont Lion



Fiche de Randonnée

Tour du mont Lion

Départ : Gilette (450m)

Dénivellation: +810m -810m

Distance: 12 km environ

Durée totale : 6h environ

Niveau : randonnée sportive

Cartographie: IGN Top 25 n° 3642 ET

Cette randonnée sportive permet d'atteindre le sommet du mont Lion qui domine le village de ses 1049m. Cette vaste masse de calcaires anciens par un phénomène géologique dû au plissement des Alpes, chevauche des terrains plus récents. Le parcours approchera le quartier du Carbonnier , où se faisait le charbon de bois au siècle passé, ainsi que les campagnes abandonnées, qui donnent un aperçu du labeur de nos anciens.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988).Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Depuis la place Dr. René Morani, passer devant l'Office du Tourisme, la rue du Tribunal, la rue des Laves, pour descendre au parking du Pré. Par deux lacets de cette voie, en passant à la balise 4, on rejoint l'école, et peu après le sentier qui s'engage dans une zone assez humide (source) jusqu'à la bifurcation avec le chemin de Colle Belle (b.13).

Continuer vers le Nord, (à droite) par un passage étroit sous une falaise, puis sur un bon sentier qui traverse sur un pont le ruisseau du Latti.

Une courte remontée en bordure de la grande propriété du Villars, permet d'accéder à la D.17, attention à la circulation pour traverser cette voie (423m - b.14). Grimper par une rampe cimentée et une piste qui fait suite dans une belle oliveraie. Parvenu à la balise 15, la pente est beaucoup plus raide, mais le cheminement par de courts lacets permet de s'élever jusqu'à la cote 750m, ne pas s'engager sur la piste privée de Véoliou, mais continuer la progression dans un maquis qui a remplacé la forêt de pins après les nombreux incendies.

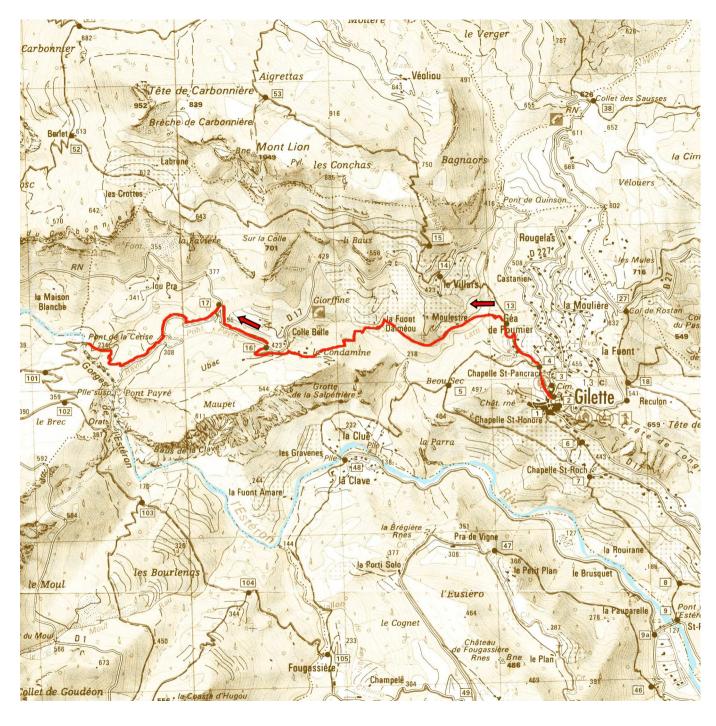
Attention durant la période de chasse, veuillez respecter pour votre sécurité les panneaux de "battue en cours". Après une montée de 150 mètres de dénivellation, passer à la balise 53 (950m), pour bifurquer complètement à gauche, et découvrir enfin le splendide panorama du mont Lion (1049m).

Dans un premier temps retourner à la balise 53, puis amorcer une raide descente dans le versant Nord jusqu'au replat du Collet (721m - b.50). C'est un très agréable cheminement, par un authentique chemin caladé et sur une pente douce, que l'on parvient à un changement important d'orientation (682m - b.51), pour virer plein Sud, afin de trouver le quartier du Berlet (613m - b.52).

Un bon sentier conduit maintenant à travers les campagnes abandonnées des Crottes et de Labrune. A partir d'un petit collet, le cheminement évolue comme en balcon sur les gorges de l'Estéron, en ce jouant magnifiquement des aléas de terrain, tantôt en creux, tantôt en croupe, il rejoint ainsi facilement la balise 15.

De ce point on utilisera le même itinéraire qu'à l'aller pour regagner la place du village.

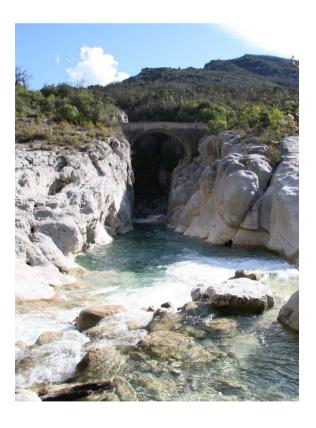






GILETTE

Pont de la Cerise



Fiche de Randonnée

Pont de la Cerise

Dénivellation: + 230m - 440m

Distance: 5 km environ

Durée totale : 2h environ

Niveau : randonnée facile

Cartographie: IGN Top 25 n° 3642 ET

Limite communale entre Gilette et les Ferres, et de plus limite cantonale entre les cantons de Roquestéron (rive gauche) et de Coursegoules (rive droite), le pont de la Cerise est bien connu des pratiquants du canyonisme puisque il s'agit du départ de la clue de la Cerise . Sans hésiter il faut se mettre en route pour découvrir ce site, en descendant vers le Latti, puis par les quartiers du Moulestre , de la Fuont Daimèou, et de la Condamine.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988).Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

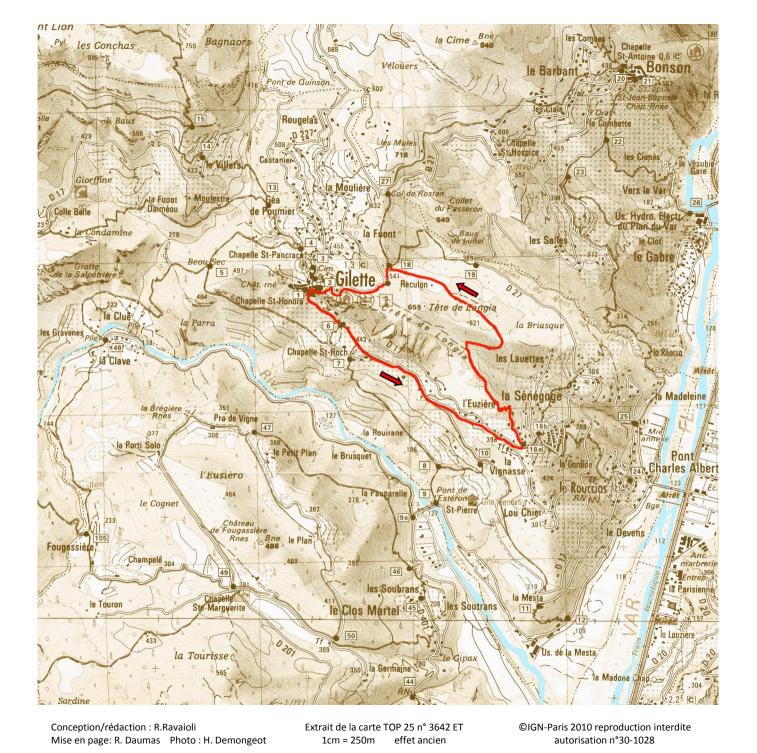
Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales Prévoir une navette de véhicules pour regagner le point de départ.

Depuis la place Dr. René Morani, passer devant l'Office de Tourisme, la rue du Tribunal, la rue des Laves, pour descendre au parking du Pré. Descendre vers l'école et la petite chapelle Ste Anne, via la balise 4, continuer sur ce chemin goudronné jusqu'à une jolie maison en pierre, avec des fenêtres en ovale. Prendre le sentier sur la gauche qui coupe la route de la station d'épuration et se poursuit en bon sentier, passer à proximité d'une source où les ronces sont généreuses pour arriver à la balise 13.

Descendre sur le chemin aux larges lacets dans la végétation luxuriante de la zone humide du petit vallon qui vient grossir le ruisseau du Latti que l'on franchit sur un pont (200m). Le sentier frôle une ruine et longe un mur de pierre, en s'élevant et en passant sous une maison rose, puis revient de niveau. On aperçoit alors la profonde vallée du Latti qui va rejoindre l'Estéron au niveau de la Clave. Passer près d'une ruine (sur la droite) et un peu plus loin négliger sur la gauche l'accès à une maisonnette avec de grands cyprès, le sentier se poursuit par un passage sur un pont.

Franchir une barrière pour les moutons (à refermer après votre passage). Parvenu à une ruine importante, continuer vers l'Ouest pour passer dans une oliveraie. A près une zone riche en cannes, le chemin s'élargit et monte pour trouver une petite route de terre. La suivre sur la droite. pour en rejoindre une autre qui dessert des propriétés, prendre d'abord à droite, puis après une vingtaine de mètres, sur la gauche un petit sentier qui évite un passage délicat de la D.17. Le sentier rejoint une piste dans un virage, la descendre sur quelques 150m pour regagner la route D.17 (423m b.16). Descendre cette voie sur 500m environ (attention à la circulation), avant de prendre une piste (b.17) sur la gauche. La suivre aussi sur 500m environ, avant de trouver dans une courbe un bon raccourci (authentique chemin), débouche dans les terres vertes!! Continuer par la piste (les autres raccourcis sont en assez mauvais état) et parvenir sans difficulté au but de cette randonnée : le remarquable pont de la Cerise (234m).







GILETTE

Circuit de Longia



Fiche de Randonnée

Circuit de Longia

Départ : Gilette (450m)

Dénivellation: +180m -180m

Distance: 5 km environ

Durée totale : 2h environ

Niveau : randonnée facile

Cartographie: IGN Top 25 n° 3642 ET

Cette courte randonnée présente plusieurs aspects: dans un premier temps, c'est entouré de belles oliveraies entretenues que s'étire le cheminement. Puis au quartier l'Euzière, débute le sentier qui s'élève en courts lacets sur la crête de Longia, avant de longer la tête homonyme, par un remarquable chemin bordé de murs en parfait état. La dernière partie donnera l'impression de "survoler" le village de Gilette et ses fortifications.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988).Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales. Du Sud de la place Dr. René Morani, descendre (b.1) par un large escalier, puis un chemin caladé à la chapelle St Honoré, et de nouveau par de larges marches, et un chemin cimenté, avant de trouver la route goudronnée à la balise 6.

Le parcours va s'étirer en empruntant cette petite route tranquille, qui ne dessert que quelques résidences, en passant devant la jolie chapelle St Roch récemment restaurée et en bordure de nombreuses oliveraies, qui produisent une huile de qualité.

Depuis la chapelle, c'est après 1km que l'on néglige une intersection sur la droite, afin de s'élever pour rejoindre la D.17. Suivre cette voie sur une centaine de mètres et la traverser prudemment (attention à la circulation) pour utiliser une route goudronnée jusqu'à la balise 18a. Bifurcation radicale à gauche, par un chemin revêtu mais assez raide, à l'extrémité duquel débute le sentier qui grimpe fortement sur la Crête de Longia (moment de repos mérité et vues panoramiques). Depuis ce point le cheminement s'infléchit vers le passage d'un petit vallon, la végétation profitant au maximum de l'humidité ambiante. Suivre un magnifique chemin de niveau, bordé d'un mur dressé par les anciens.

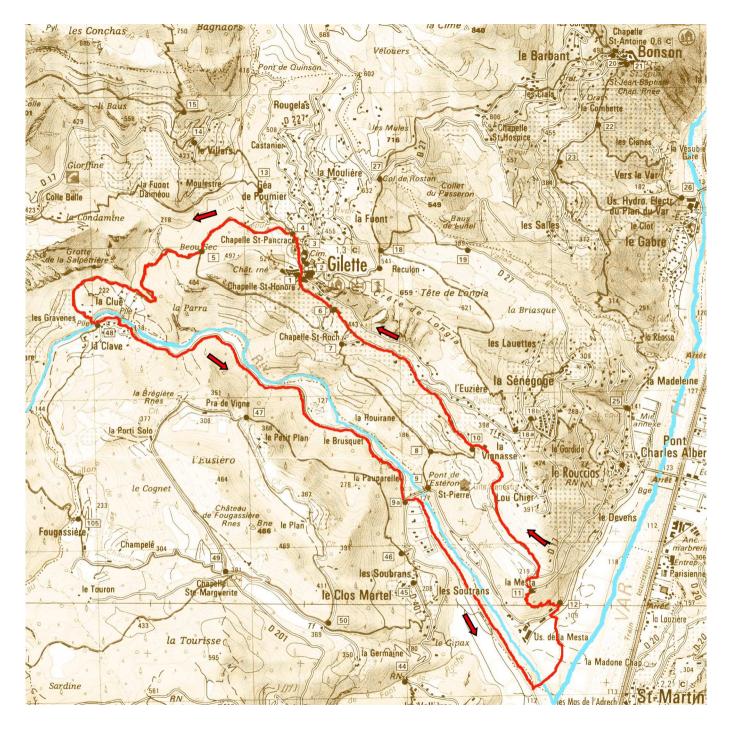
Chaque pierre trouve sa place dans une composition très soignée qui fait presque oublier les difficultés qu'ont dû rencontrer ces premiers constructeurs.

Après avoir changé de versant, sous la Tête de Longia, le sentier se transforme en piste, et là encore une nouvelle surprise comblera le randonneur: un oratoire pilon d'une pureté remarquable veille sur une ancienne bastide maintenant recouverte de lierre.

Il faut monter légèrement sur le collet de Reculon (541m - b.18), avant de rejoindre une petite route, qu'on va suivre sur la gauche, et découvrir enfin l'intégralité du village et les fortifications du château.

Par quelques ruelles en pente on parvient à l'église et à la place de la Fontaine, à la rue du Tribunal et à la place du village.







GILETTE

Circuit de la Clave



Fiche de Randonnée

Circuit de la Clave

Départ : Gilette (450m)

Dénivellation: +420m -420m

Distance: 12 km environ

Durée totale : 4h30 environ

Niveau : randonnée moyenne

Cartographie: IGN Top 25 n° 3642 ET

Le début de cet itinéraire, nous fera découvrir le parcours botanique, la zone alluvionnaire de la Clue et le quartier tranquille de la Clave. La traversée de l'Estéron sur une passerelle récente prenant ses ancrages sur l'ancien moulin, sécurise un passage toujours délicat, car cette rivière garde un débit de 1200 l/s en période d'étiage! Cette randonnée permet d'approcher au plus près les berges de l'Estéron, qui offre de superbes launes.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988).Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales Depuis la place Dr. René Morani, passer devant l'Office de Tourisme, et par la rue du Tribunal, la rue des Laves, descendre au parking du Pré, continuer par la rue de l'école qui en deux lacets, permet de trouver le départ du sentier (b.4).

Utiliser l'authentique chemin pavé de la Clave, qui sert en partie pour le parcours botanique. Peu après la balise 5, découvrir en changeant de versant, le bel oratoire St Joseph, puis quelques lacets empilés d'une conception qui ne fatiguait ni hommes, ni bêtes, permettent une descente rapide sur le quartier de la Clave .

Après avoir traversé le Latti sur un petit pont, prendre bien à droite (direction la passerelle communale) pour s'enfoncer dans une zone plus sauvage qui contourne le rognon rocheux (cote 222m) avant de regagner la passerelle intercommunale qui permet de franchir l'Estéron.

Prendre de suite à gauche (b.48) pour longer la rive droite de la rivière, sur la commune du Broc, par une paisible route qui serpente en suivant son cours (b9a).

ATTENTION parcours modifié.

Sans traverser sur le pont, continuer la route pour rejoindre la D.6202 bis , prendre deux fois à gauche aux ronds points, vers les maisons de la Mesta, puis une centaine de mètres à droite.

Un sentier (110m - b.12) grimpe par de courts lacets vers un virage prononcé de la D.17 (219m - b11). Remonter cette voie sur une centaine de mètres, pour utiliser un bon sentier aux courtes marches qui reste parallèle à une piste pour déboucher sur une voie asphaltée (300m - b.10).

Descendre cette voie en faisant un lacet, puis à l'autre intersection prendre à gauche et après une trentaine de mètres vers la droite un bon sentier, descendant par un petit vallon peu engageant avant de trouver le bon cheminement qui conduit à la balise 8 (220m). Le sentier d'abord de niveau, s'élève progressivement dans une pente assez raide, soit par quelques lacets, soit par des traversées ascendantes, avant de longer un grillage et atteindre la route (b.7), traverser celle-ci pour trouver le petit sentier qui débouche à proximité de la chapelle St Roch.

C'est par la route homonyme bordée d'oliveraies et de belles villas (b.6) puis par un cheminement de larges marches, que l'on parvient à la place du village.

